JOURNEES D'INTEGRATION NIVEAU SIXIEME

Le séjour se déroulera pour chaque classe sur 2 jours au Parc de loisirs de St Cyr lundi 18 et mardi 19 septembre 2017 pour 3 classes jeudi 21 et vendredi 22 septembre 2017 pour 4 classes

une réunion d'information aura lieu MARDI 12 SEPTEMBRE à 18H

OBJECTIFS

Pour les enfants : leur permettre de faire connaissance entre eux et avec une partie de leurs professeurs.

Pour les enseignants et notamment pour les professeurs principaux : d'une part faire connaissance de leurs élèves de manière originale en les voyant agir dans des situations permettant d'appréhender l'enfant dans sa globalité. D'autre part, pour créer une ambiance de classe agréable et propice au travail, les activités se feront par classe entière afin de favoriser la cohésion du groupe classe.

ACTIVITES

Le séjour s'organisera autour de plusieurs pôles (à confirmer à la rentrée) :

- Activités physiques
 - Canoë pédalo
 - VTC- VTT
 - **Sports collectifs** (jeux de ballons)
 - Course d'orientation associée :
 - à l'environnement (SVT)
 - aux différents moyens de transports (Technologie)
 - à la géographie
- Activités d'observation de l'environnement

(correspondant aux programmes de SVT, technologie et histoire-géographie 6^{ème)}

- Musique (atelier de percussions)
- Land art (art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature)
- Contes le soir (avec les professeurs de Français)
- Ateliers sur la Biodiversité invisible

Le séjour sera encadré par les équipes pédagogiques des classes de 6^{ème}.

Pendant le séjour, chaque groupe classe participera à toutes les activités.

MODALITES

- 1) Le départ et le retour auront lieu devant le collège aux heures scolaires habituelles :
 - départ : le lundi ou le jeudi à 8h30
 - retour : le mardi ou le vendredi à 16h45
- 2) <u>L'hébergement</u> et les repas se feront à la résidence de St Cyr.
 - Participation des familles : 51 €

Ce prix correspond au transport, l'hébergement, les repas, la location des canoës et pédalos, la surveillance sur l'eau et la location des VTC.

Afin de réduire le coût par élève, des subventions sont demandées aux différentes communes (Fontaine le Comte, Croutelle, Saint Benoît, Ligugé, Poitiers), à l'APE de Renaudot, au FSE du collège. Le montant définitif de la participation payée par les familles concernée sera communiqué dès la rentrée.

- 3) Le jour de la rentrée vous aurez :
 - la date du séjour suivant la classe dans laquelle votre enfant sera affecté,
 - l'autorisation de sortie à compléter,
 - le prix exact du séjour

A FAIRE OU A FOURNIR



Le jour de la rentrée, fournir une attestation de natation de 25 m (gratuite à demander au maître nageur de n'importe quelle piscine) obligatoire pour l'activité canoë (une activité différente pourra être proposée aux élèves non nageurs)

- En cas d'allergies ou autres problèmes de santé, prévenir Madame Davail (professeur de SVT) le jour de la rentrée ou lors de la réunion d'information qui aura lieu en septembre.
- L'autorisation de sortie complétée,
- Le règlement du séjour par chèque à l'ordre du collège

L'équipe organisatrice